



DECLARATION LIMINAIRE FORCE OUVRIERE

Commission Centrale de Prévention 19 NOVEMBRE 2015

IL EST GRAND TEMPS !!!

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Mesdames Messieurs

A l'heure où la France pleure ses morts, victimes de la folie meurtrière et de l'obscurantisme fanatique, Force Ouvrière réitère son soutien aux familles en deuil, aux nombreux blessés pour qui demain ne sera plus jamais pareil. Force Ouvrière rend également hommage aux policiers, gendarmes, militaires, pompiers, médecins, personnel de santé, secouristes, fonctionnaires ou simple citoyen qui ont prodigué des soins et œuvré dans des conditions difficiles et dangereuses pour apporter leur soutien et leur aide aux victimes. Hélas, nous ne pouvons pas éviter de nous interroger sur l'avenir et sur les conséquences qui découlent d'une politique de réduction des effectifs tant dans la fonction publique en général que dans notre ministère en particulier. Le président Hollande, chef des armées, a annoncé prioriser à présent le pacte de sécurité par rapport au pacte de stabilité.... Nous serions tentés de dire qu'il était grand temps. Grand temps de retrouver des effectifs tant militaire que civil à la hauteur du risque puisque la seule ambition était de réduire encore et encore la voilure. Grand temps de se rendre compte qu'au-delà des économies budgétaires il est indispensable de soutenir notre ministère dans ses missions régaliennes et de retrouver un format digne des futures missions qui s'imposent à nous. Les personnels civils ne peuvent être écartés du processus car si la mission des militaires sera à l'avenir de protéger d'avantage encore les populations, elle ne pourra être menée à bien que si le soutien et les personnels civils sont en mesure tant en effectifs qu'en moyens de soutenir nos soldats et leur matériel. Aujourd'hui plus que jamais, Force Ouvrière exige une reprise des recrutements et des embauches d'agents civils pour assurer l'équilibre indispensable à l'organisation et au bon fonctionnement de notre ministère.

Depuis un an notre pays a payé un prix beaucoup trop élevé pour coller aux exigences budgétaires de Bruxelles et de ses hauts fonctionnaires et l'on pourrait s'interroger sur la valeur qu'ils attribuent à une vie humaine surtout lorsqu'il s'agit de victimes innocentes. Aucun calcul et aucun taux de croissance ne peuvent justifier de telles contraintes et aucune statistique ne redonnera aux familles un père, une mère, un frère, une sœur ou des enfants qui auraient peut-être pu être épargnés.

Il n'est pas question pour Force Ouvrière d'ouvrir une polémique et d'affirmer que ces actes odieux pouvaient être évités si les décisions financières n'avaient pris le pas sur la raison et sur la sécurité, y compris dans nos propres établissements, mais la question reste posée, d'autant que les responsables politiques de tout bord affirment aujourd'hui que c'était inéluctable et prévisible. Merci pour les victimes.....

Dans ce contexte difficile et même s'il peut être compliqué de reprendre une vie « normale », le cours des choses continue et nous avons enfin la chance et l'honneur de voir se tenir la première CCP de l'ère « Balard ». Nous ne pouvons que constater la magnificence des lieux.

Quel changement dans un contexte économique difficile, il fallait oser. Il fallait oser les réductions budgétaires draconiennes que notre administration impose depuis un temps certain à ses personnels et surtout aux agents civils. Il fallait oser quand pour des raisons budgétaires on continue à supprimer des postes et des emplois sous prétexte de réduire la voilure alors que les dépenses liées au grand Balard s'envolent. Il fallait oser lorsqu'on plonge dans des difficultés inextricables les agents restructurés et qu'on déplace et déracine des familles entières. Il fallait enfin oser alors même que les salariés, employés et travailleurs voient leur avenir s'assombrir un peu plus chaque jour et leur pouvoir d'achat se détériorer jour après jour. Il fallait oser un tel projet !!!

Et oui..... certains courages sont plus faciles à faire assumer aux autres.

Cette CCP, placée sous le signe du renouveau vous permettra de nous présenter un certain nombre de documents, notamment les recueils SST et le guide juridique qui au-delà du mérite d'exister devront également être mis en œuvre. Une fois encore les Chargés de Prévention seront mis à contribution, certes sous la responsabilité des chefs d'organisme, mais ce sont bien eux qui vont voir leur charge de travail augmenter de façon conséquente alors même qu'ils sont déjà sous la vague! Prendrez-vous aujourd'hui, monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, **l'engagement de mettre en place** les moyens financiers d'une politique de prévention ambitieuse mais aussi et surtout les moyens humains au

travers d'un recrutement digne de ce nom, d'agents dans la chaîne prévention notamment les chargés de prévention ?

Leur domaine d'activité mais aussi leur responsabilité ne cessent de croître alors que les effectifs ne cessent de diminuer. Bon nombre de départs volontaires de notre ministère découlent pour partie de l'absence de reconnaissance pour le travail effectué. Il est grand temps que les responsables d'organismes ne considèrent plus le chargé de prévention comme le simple maillon de la chaîne mais bien comme un acteur incontournable, garant de la santé et de la sécurité de l'ensemble des agents dans les organismes.

Le rappel de la responsabilité des chefs d'organismes sur leurs périmètres d'autorité, s'il était indispensable, ne dégage pas l'Administration Centrale de ses responsabilités notamment en termes de moyen en personnel qualifié mais aussi de pérennisation des postes en sanctifiant la **MISSION DE PREVENTION**.

Il est grand temps de nous donner les moyens de nos ambitions et si tel n'était pas le cas nous ne verrions plus l'intérêt d'assister à des grandes messes fussent-elles dites dans un tel environnement.

Aujourd'hui plus qu'hier, et sans doute moins que demain les conditions de travail entraînent inéluctablement les agents vers des points de rupture, que certains appellent RPS, mais qui tant physiquement que psychologiquement détruisent les agents et souvent leurs familles.

Trouver un qualificatif à un mal-être est une chose, trouver des solutions et des remèdes au mal doit être l'objectif prioritaire pour tous.

Si les RPS ont été clairement déclarés cause nationale y compris dans notre ministère, il ne s'agit plus de faire des plans sur la comète ou d'éditer des textes et autres recommandations pour se donner bonne conscience, mais bien de trouver des solutions sur le terrain, au quotidien et ce dans tous les organismes. Si Force Ouvrière a salué la mise en place des groupes de réflexion et la création de comités de suivi des RPS, il est grand temps de donner les moyens à ces structures de se faire connaître et de fonctionner.

Au-delà de l'intérêt des agents c'est bien l'organisation et le bon fonctionnement de nos établissements qui sont en péril. Ce n'est certainement pas au travers d'un questionnaire comme celui que nous vous lisons à l'issue de notre déclaration liminaire, que nous réussirons à résorber le mal-être dans notre ministère.

Comme vous pourrez le constater, c'est bien le manque de directives et d'outils qui contraignent localement les agents en charge de la prévention d'inventer des moyens pour tenter parfois maladroitement de prévenir ou de gérer les crises ?

L'organisation de la prévention dans le périmètre de Base de Défense se voit aujourd'hui confrontée à une double difficulté : le manque de moyens dont elle dispose pour mener à bien sa mission mais aussi l'identification des acteurs de la chaîne prévention notamment au niveau du CICOS autorité de tutelle des ComBdD.

Nous en voulons pour preuve la note de l'EMA du 21 octobre 2015 ayant pour objet de procéder à un état des lieux concernant les soutiens de la fonction PMRE. Force Ouvrière vous demande d'apporter des éclaircissements sur le sujet.

Force Ouvrière s'interroge également sur les données chiffrées du rapport annuel de la médecine de prévention 2014 qui nous interpellent et nous ne manquerons pas d'y revenir en cours de séance ainsi que sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour.

Il est donc enfin grand temps de porter une attention toute particulière aux déclarations liminaires.

Merci de votre attention.